

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur:
Rémy Vaucher, municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

reflets du législatif

C'est le 16 décembre que le Conseil communal a tenu sa dernière séance de l'année 1991. Il a délibéré sous la présidence de M. Daniel Grosclaude, président, en présence de la Municipalité incorporée, de 61 conseillères et conseillers et d'un représentant de la presse lausannoise.

Le Législatif montain a élu les membres du bureau du Conseil communal pour 1992, soit:

- M. Daniel Grosclaude réélu président
- M. Paul-Daniel Panchaud réélu vice-président
- M. Raymond Corbaz réélu 2^{ème} vice-président
- M. Michel Huguenin et
Yvan Graz élus scrutateurs
- M. Yves Spanhauer et
François Duperret élus
scrutateurs-suppléants.

Rappelons que le secrétaire et le huissier du Conseil communal sont élus pour les quatre ans que dure la législature (1990-1993).

Le président du Conseil a procédé à l'assermentation de Monsieur Hervé Menétrey en tant que conseiller municipal qui succédera, dès le 1^{er} janvier 1992, à M. Claude Agassiz démissionnaire au 31 décembre 1991. Le président a souhaité une heureuse retraite à M. Agassiz qui a siégé au Législatif de 1974 à 1981, puis dès 1982 à la Municipalité.

Une commission ad hoc composée de Mmes Michèle Derron, Ursula Wyss Schelker et de MM. Yves Spanhauer, Michel Glayre et François Duperret a préavisé favorablement le projet de révision de la convention du 1^{er} avril 1976 relative au Centre régional d'ins-truction ouest vaudois de la protection civile, situé à Aubonne. Le Législatif a suivi la proposition de la commission.

Ce sont les délibérations au sujet du budget 1992 qui ont occupé la majeure partie de la soirée qui s'est achevée peu avant minuit! M. Michel Odier a présenté le rapport très fouillé de la Commission des finances, qui a dû s'exprimer au sujet du déficit, léger il est vrai, prévu pour l'exercice 1992.

La Commission des finances a souligné l'influence de la conjoncture actuelle sur les recettes ainsi que le poids financier des nombreuses obligations conventionnelles et étatiques sur les charges. A ce jour la dette de la Commune est relativement faible puisqu'elle s'élève à 8,45 millions de francs, ce qui représente une somme d'environ Fr. 1800.- par habitant.

Le compte de fonctionnement prévu pour 1992 se présente comme suit:

Recettes	Fr. 14'348'480.-
Charges	Fr. 14'725'057.-
Excédent charges	Fr. 376'577.-

La Commission des finances a proposé d'accepter le budget 1992 tel que présenté par la Municipalité. Dès l'ouverture de la discussion d'entrée en matière MM. Marc-Antoine Staub et Pierre Cuche se sont faits les défenseurs d'un budget équilibré. Ils ont exprimé l'avis que les recettes sont encore réjouissantes et qu'elles devraient permettre de dégager quelques excédents qui offriraient la possibilité d'investissements. Ce sont donc les charges qui doivent être réduites, ce que MM. Staub et Cuche justifient en constatant une croissance trop importante de certains postes du budget par rapport à l'évolution du coût de la vie.

M. Jean-Pierre Carroz, notre syndic, a confirmé au Conseil que la Municipalité présente un budget très sérieusement épuré et dont chaque article a été soigneusement pesé. Le budget de fonctionnement dont de nombreux postes sont imposés, soit légalement,

soit conventionnellement, ne permet pas de trouver des économies très substantielles à réaliser. Les salaires du corps enseignant sont fixés par l'Etat et ceux du personnel communal par un règlement que le Législatif a lui-même approuvé. Seul le levier des investissements peut être actionné. Même un abaissement linéaire de 2,5% équivalent à l'excédent des charges est légalement impossible, puisqu'il modifierait les salaires.

Lors de la discussion de détail, il ne restait donc guère que la possibilité de "chinoiser" sur quelques positions du budget, piège dans lequel le Conseil n'est pas tombé!

Par contre, MM. Hervé Menétrey et Michel Mattenberger ont proposé que le Conseil refuse d'accepter une augmentation de la participation communale au déficit des TL. M. Hervé Menétrey a relevé que les autorités lausannoises organisaient, et nous imposaient une augmentation politique du déficit des TL, puisque les prestations du personnel communal seront réduites alors que leurs salaires seront indexés au renchérissement. Et de plus, notre Commune ne bénéficiera d'aucune offre améliorée de la part des TL en 1992. M. Michel Mattenberger précise encore que par solidarité, l'Etat et les Communes doivent participer au déficit des transports en commun, mais il est exclu de s'engager pour une politique où les utilisateurs ne paient pas leur utilisation. Le Conseil a adopté la proposition de MM. Menétrey et Mattenberger.

Mme Ursula Wyss-Schelker et M. Pierre Cuche ont présenté et défendu avec succès une proposition, afin que le loyer de l'Auberge communale, inchangé depuis 1987, soit augmenté.

Finalement le Conseil communal a approuvé le budget 1992. Au terme de la soirée, le Syndic a adressé ses vœux de fin d'année à l'assemblée.

Le secrétaire du Conseil: B. Salchli

municipalité

Du changement

"M. le Syndic, j'ai terminé" voilà pendant 10 ans les paroles que M. Claude Agassiz a prononcées lorsqu'il avait terminé de présenter les dossiers de la police des constructions.

"M. le Syndic, pour la dernière fois, j'ai terminé" voilà les paroles qu'il a prononcées le lundi 16 décembre 1991. En effet, M. Agassiz, municipal, a quitté la Municipalité du Mont officiellement ce jour-là, officiellement le 31 décembre 1991. Nous le remercions pour toute son activité et lui souhaitons une retraite heureuse.



Pour le remplacer, l'Assemblée de commune a élu tacitement, en octobre 1991, M. Hervé Menétrey, domicilié à la Vianne. Né le 3 avril 1934, M. Menétrey a suivi

les classes primaire du Mont, puis la classe supérieure ainsi que l'Ecole d'agriculture. En 1966, il a repris l'exploitation familiale. Au niveau politique, M. Menétrey est entré au Conseil communal du Mont en 1970, a fait partie de la Commission scolaire dès 1972 et ce, pendant 10 ans, puis a été élu député au Grand Conseil vaudois en 1978, fonction qu'il a quittée en 1988. Actuellement, il préside le remaniement parcellaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la Municipalité et espérons qu'il aura du plaisir à travailler avec ses collègues municipaux.

Réd.

Police municipale

Notre commissaire, Monsieur Gaston Magnenat, a été promu au grade de premier-lieutenant dès le 1^{er} janvier 1992. Par le sérieux qu'il apporte à sa tâche, sa compétence, son sens de l'organisation, M. Magnenat a su imposer un esprit d'équipe où chaque membre du corps a du plaisir à travailler. C'est donc une promotion pleinement méritée qui a été attribuée à notre dévoué commissaire.

Pendant onze ans, M. Marcel Pache, aide de police, a mis ses forces au service de notre Commune et a participé à la sécurité des écoliers à la route de la Blécherette. Atteint par la limite d'âge, M. Pache a fait valoir ses droits à la retraite dès le 31 décembre 1991. En congé maladie au cours des derniers

mois de son activité, il a dû renoncer à endosser son uniforme plus tôt que prévu. Nous souhaitons que les grandes améliorations de sa forme se poursuivent jusqu'à son complet rétablissement, qu'il puisse reprendre ses activités accessoires le plus tôt possible et qu'il jouisse d'une bonne et heureuse retraite.

M. Marcel Veillard qui travaillait à la Gendarmerie cantonale a repris dès le 1^{er} janvier 1992 la place laissée vacante par M. Marcel Pache. Il a été engagé en qualité d'appointé de police, distinction qu'il possédait déjà avant d'entrer au service de la Commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il trouvera satisfaction dans son nouvel emploi.

*M. Guex
municipal*

A propos de l'élimination des déchets

Les ordures ménagères

Nous rappelons que les sacs à ordures fermés ne doivent pas être déposés avant 7 heures le jour du ramassage ou exceptionnellement à partir de 20 heures la veille du ramassage.

Déchets encombrants

Ce ramassage est destiné aux déchets encombrants et volumineux, à l'exception:

- de la ferraille
- des batteries de véhicules
- des frigos et congélateurs.

Les vieux papiers

Les vieux papiers sont ramassés chaque mois à la même date que les déchets encombrants. La fréquence de ces ramassages permet à chacun d'entreposer les papiers à son domicile. En conséquence, nous vous informons qu'il est interdit de déposer du papier dans le local de la voirie, ce dernier étant strictement réservé aux vélos et cyclomoteurs des élèves des écoles du Mottier.

Frigos

L'élimination des frigos est soumise, dès 1^{er} janvier 1992, au paiement d'une vignette. En effet, les frais de récupération du gaz fréon sont très élevés et seule l'entreprise Thévenaz & Leduc possède une telle installation.

Le prix de la vignette s'élève à Fr. 67.- par frigo ou congélateur ménager.

Pour tout renseignement, le bureau communal est à la disposition de chacun, tél. 652 0150.

Michèle Genier

Séances du Conseil communal en 1992

lundi 23 mars	lundi 23 septembre
lundi 27 avril	lundi 26 octobre
lundi 22 juin	lundi 14 décembre

Votations fédérales en 1992

- 14, 15 et 16 février
- 15, 16 et 17 mai
- 25, 26 et 27 septembre
- 4, 5 et 6 décembre

Elections - Votations

L'Administration communale rappelle à l'attention des électeurs et électrices que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi	de 19 h.00 à 20 h.30
Le samedi	de 19 h.00 à 20 h.30
Le dimanche	de 10 h.30 à 12 h.30

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

services publics



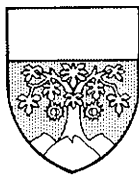
**Le Centre
Médico-Social
du Mont**

Tél. 021/652 22 11

Dans les deux précédentes parutions des "4 coins du Mont", vous avez pu vous familiariser avec nos deux nouvelles professionnelles, Jocelyne Blanchard, ergothérapeute et Fabienne Kern, assistante sociale et responsable d'équipe. Elles ont débuté leurs activités dans le CMS lors de son ouverture, il y a bientôt un an.

Rappel historique

Jusque là, une bonne partie des prestations médico-sociales étaient assumées par les infirmières de santé publique et les aides familiales. Certains d'entre vous se rappellent peut-être de Mlle Henzler qui a été la première à exercer cette activité dans la commune en 1968 et de Mesdames Moill, Thiroit, Robert et Freudiger qui lui ont succédé.



POLICE MUNICIPALE
COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE

IMPÔT SUR LES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au **poste de police jusqu'au 29 février 1992:**

1. Les chiens achetés ou reçus en 1992.
2. Les chiens nés en 1991 et restés en leur possession.
3. Les chiens abattus, vendus ou donnés en 1991.
4. Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 1991 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Tous les propriétaires de chiens sont priés de présenter ou de faire parvenir au poste de police une attestation certifiant que leur animal a été vacciné contre la rage (vaccination obligatoire dans le canton). Il est précisé que, pour être valable, le vaccin doit dater de moins de deux ans.

La Municipalité

recensement des chiens au 1er janvier 1992

Nom du propriétaire: Prénom:

Adresse: Téléphone:

Depuis quand avez-vous le(s) chien(s): 1.

2.

3.

4.

1. Race: Né le: Sexe:

Robe: Nom:

2. Race: Né le: Sexe:

Robe: Nom:

3. Race: Né le: Sexe:

Robe: Nom:

4. Race: Né le: Sexe:

Robe: Nom:

Date: Signature:

Mais qui est-elle?

JO est l'héroïne d'une BD racontant l'histoire d'une jeune fille qui apprend qu'elle est séropositive. Son ami Laurent l'aide à supporter cette épreuve et vit à ses côtés jusqu'à sa mort. Nous avons beaucoup aimé JO et l'histoire est super. La bande dessinée nous aide à mieux comprendre la maladie et à faire plus attention. Nous avons décidé d'écrire cet article parce que nous pensons que cela nous concerne tous.

Tout d'abord, nous remercions M. de Ri-
baupierre (Derib) de nous avoir accordé
une interview.

Il a consacré trois ans à la rédaction de la
BD, qu'il a dédiée à Yvan et Elham. Tous
deux sidéens, ils l'ont soutenu dans son
action parce qu'ils désiraient informer les
jeunes autour d'eux, leur transmettre à tra-
vers leur douleur combien la vie est belle
et vaut la peine d'être vécue.

En ce qui concerne la rédaction de la
bande dessinée, celle-ci est partie d'une
idée du groupe contact jeunesse de
Lausanne. Ce groupe s'occupe des prob-
lèmes politiques qui concernent les
jeunes et a suggéré une BD vivante



comme moyen de prévention.

Sensible à la souffrance des sidéens, Derib
s'est engagé auprès d'eux par et au-delà de
la BD. Il a romancé l'histoire de JO en se

JO

basant sur des événements réellement vé-
cus. Les médecins des maladies
infectieuses du CHUV lui ont apporté
leurs connaissances en la matière et c'est
le docteur Jean-Philippe Chave qui est
illustré dans la BD par le docteur Loria.

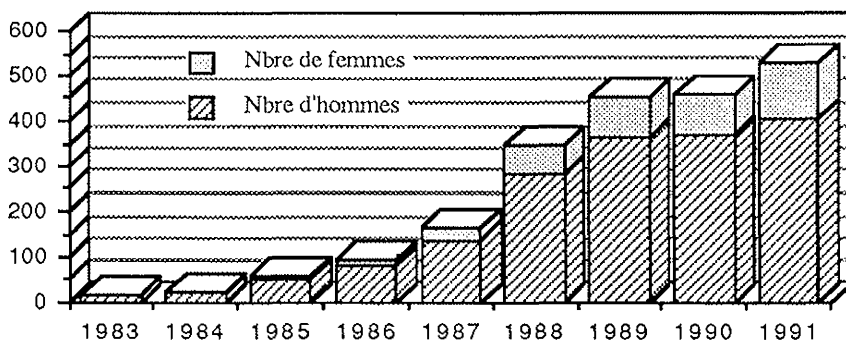
Pour financer cette bande dessinée, Derib
et sa femme ont créé la Fondation pour la
vie. Derib a offert son oeuvre aux jeunes,
et en reconnaissance, des élèves du
CESSEV de la Tour de Peilz proposent
aux jeunes de verser 1 franc à la Fonda-
tion pour soutenir son action.

Pour le moment, JO est paru en 400'000
exemplaires (dont 140'000 pour la Suisse
romande.) Elle paraîtra prochainement en
Belgique, en France et en Suisse alle-
mande. Derib projette encore d'éditer la
BD en Allemagne, Angleterre, Suède,
Danemark, Finlande et Italie, car malheu-
reusement le sida n'a pas de frontière.

A la fin de l'interview, Derib nous a dit:
"Maintenant la BD est aux jeunes, et mon
plus grand espoir est que JO devienne le
symbole du dialogue et de la fraternité à
travers le monde face aux problèmes de la
vie."

Joëlle Bonzon
Thaïs Cornaz

Nombre de malades du SIDA en Suisse jusqu'en octobre 1991



Où en est-on avec le sida?

On a découvert cette maladie en 1981 à San Fransisco, mais on ne savait alors pas de
quoi il s'agissait. Elle est apparue en Suisse en 1983. Il existe bien un médicament uti-
lisé depuis 1987. Malheureusement, il ne fait que retarder le développement de la
maladie, il ne la guérit pas. Au niveau de la recherche, on peut avoir quelque espoir car
des chercheurs viennent de découvrir un gène qu'on retrouve dans tous les virus du
sida. En Suisse romande les recherches s'effectuent au CHUV.

Les pays les plus atteints sont ceux d'Afrique, car dans certains, un tiers de la popula-
tion est atteinte par le virus.

En Suisse, depuis 1983 et jusqu'au 31 octobre 1991, 2139 personnes ont été malades
du sida. Parmi elles, 1322 sont décédées. Durant les dix premiers mois de l'année der-
nière, 526 personnes ont été atteintes, ce qui représente 69 cas de plus qu'en 1990. Les
plus touchés sont les toxicomanes et les homosexuels. Les hommes sont plus atteints
que les femmes (en 1991, 407 hommes et 119 femmes).

La prévention à l'école

Depuis la 8^{ème} année scolaire, un mé-
diateur, Jean-Luc Roachat, passe dans les
classes pour faire de la prévention contre
le sida. En fait quel est son rôle? Le mé-
diateur est un enseignant ayant suivi une
formation spéciale et vers qui les élèves
peuvent aller pour parler de problèmes
auxquels ils sont confrontés. Cette année,
il nous a apporté quelque chose de nou-
veau: la BD de JO dont nous vous avons
parlé.

A 23h30, le réveille sonne. Nous nous levons péniblement. Nous prenons du papier et un appareil photo. A minuit, nous nous rendons dans une boulangerie pour découvrir le métier.

0 h 40: M. Winkler et son employé fabriquent les pains au chocolat et les croissants. Ils les mettent ensuite dans une armoire à température moyenne pour que la pâte lève mieux. La pâte des pains au chocolat et celle des croissants sont préparées un jour à l'avance. La cuisson se fera à environ 3 h 30.

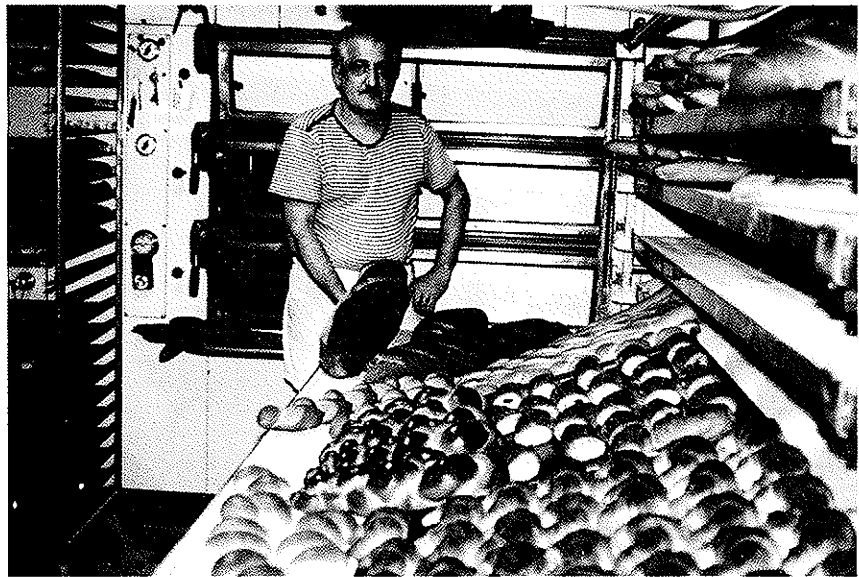
0 h 50: les tresses sont formées.

1 h 05: ils mettent les croissants sur des plaques et après les amènent dans le congélateur pour le lendemain. Avec le boulanger, nous formons les petits pains, les kilos et les demi-livres.

2 h 05: les petits pains, les kilos et les demi-livres sont mis au four à une chaleur d'environ 220 à 240 degrés, autant dire qu'il ne fait pas froid dans le laboratoire. Les petits pains cuisent environ 15 minutes et les demi-livres 45 minutes. Pendant que le pain cuit, nous injectons de la vapeur dans le four pour qu'il lève mieux.

2 h 20: les petits pains sortent du four, ils dégagent une odeur agréable qui nous ouvre l'appétit. Le pain tessinois est confectionné ainsi que les baguettes.

2 h 40: les ballons sont posés sur une plaque de deux mètres de long qui facilite leur introduction dans le four. Un quart d'heure plus tard le pain sort du four; en refroidissant, il pétille. Le pain paysan est



5h: tous les pains sont prêts

Une nuit

pas comme les autres

formé ainsi que celui au seigle. 3 h 50: nous mettons les baguettes au four et nous faisons le pain aux noix.

4 h 30: un bus du " Matin " apporte les journaux quotidiens. La pâte et les coques des pâtisseries que vous dégustez sont faites entre 5 et 9 heures. Le dimanche matin, ils font la crème des pâtisseries pour les mettre en vente à environ 9 heures.

La vie quotidienne
de M. Winkler

En 1958, Monsieur Winkler commence son apprentissage en France. A 27 ans, il décide de venir pratiquer son métier au Mont-sur-Lausanne au carrefour de Coppoz. Chaque nuit, il se lève à 23 h 30. Il prépare environ 60 à 70 kilos de pains, qui ne sont bien sûr pas pétris et formés manuellement. Il fait également du pain pour sa deuxième boulangerie qui se trouve au Petit-Mont. Pendant que la pâte repose, il marque les commandes des restaurants, des clients, etc...

Sur les dix sortes de pains mis en vente, trois sont aux céréales (aux noix, bis et de seigle).

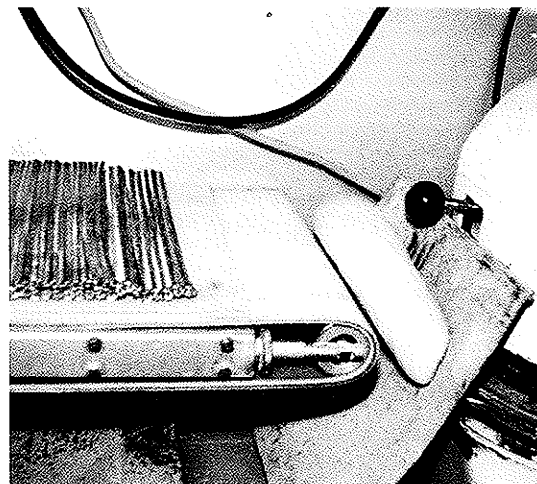
Le métier de boulanger est difficile, car chaque nuit, il doit se réveiller à 23h30 et travailler jusqu'à environ midi. L'après-midi, il se repose et les soirs de fête se passent souvent sans lui.

Jean-Luc Laedermann

Alain Ménetrey

Les machines

M. Winkler possède deux machines pour pétrir la pâte, une autre qui sert à former les ballons (à droite sur la photo), les petits pains, etc. Une autre machine (à gauche sur la photo) limite beaucoup son travail, elle remplace le rouleau à pâte et à l'aide d'un tapis de mailles de fer, donne la forme aux pains.



Seulement, comme le nombre de personnes qui nécessitait une prise en charge médico-sociale s'accroissait et se complexifiait, nos politiciens ont décidé de renforcer le maintien à domicile en augmentant la dotation des professionnels et leurs compétences. Ceci s'est traduit dans les faits par la mise sur pied des CMS, où les infirmières de santé publique et les aides familiales ont été intégrées à une équipe pluridisciplinaire, constituée en plus d'une ergothérapeute, d'une assistante sociale, de la secrétaire-réceptionniste et d'une responsable d'équipe.

Ainsi la Commune est pourvue d'une équipe qui a plus de moyens pour répondre aux différents besoins de santé de la population, et plus particulièrement au programme de maintien à domicile.

Présentation des infirmières de santé publique

Ainsi, comme pour les autres membres du CMS, nos prestations s'adressent à la personne en bonne santé, malade ou handicapée, ou à celle qui aurait des risques de perdre sa santé. Elles sont destinées à un individu, une famille ou à un groupe de personnes, avec, pour but, de leur permettre de retrouver, maintenir, développer le meilleur état de santé possible.

Nos prestations sont essentiellement des soins techniques, des soins de confort, de l'information, du conseil et de l'accompagnement.

Soins techniques

Ils sont le plus souvent délégués par les médecins et comprennent les injections, pansements, irrigations, prises de tension, soins et surveillance de sondes vésicales, lavements, préparations d'examen, prises de sang, perfusions.

Soins de confort

Ils consistent à aider les personnes dans des actes comme la toilette, l'habillement, le coucher, l'aide pour se nourrir, les frictions, les préventions d'escarre, etc. Ces soins sont aussi assurés par les aides familiales, qui vous seront présentées dans un prochain numéro.

De l'ensemble de nos prestations, toutes ne sont pas prises en charge par les caisses maladie. Dans ce cas, un tarif horaire de Fr. 12.- est établi, dégressif selon le revenu du bénéficiaire.

Information, conseil

La plupart du temps, les personnes qui ont besoin de soins, sont celles qui

ont des problèmes de santé nécessitant un aménagement ou un changement dans leurs habitudes de vie. Ceci, pour éviter que la situation se renouvelle, s'aggrave ou pour éviter l'apparition de nouvelles complications.

Ainsi, en partant des connaissances qu'ont les personnes, nous les complétons lorsque c'est nécessaire et qu'elles le désirent, puis cherchons avec elles les changements possibles. C'est le cas, par exemple, chez les personnes qui ont un diabète, des ulcères, des douleurs, des troubles du sommeil, de la respiration, de la digestion, de la mémoire ou tout simplement chez des personnes ou des groupes de personnes qui se préoccupent de prévenir ces troubles.

Les mêmes prestations sont offertes aux jeunes familles et à leurs enfants, sous forme de:

- Visites lors du retour à domicile après un accouchement. C'est l'occasion de renforcer les connaissances des parents sur:
 - l'allaitement et l'alimentation
 - les soins au nouveau-né, à l'enfant et à la mère
 - le développement physique et psychique
 - le repos et le sommeil
 - l'éducation
 - le soin de soi en tant que parents, etc.
- Un groupe de rencontre mères-enfants se réunit une fois par mois et a pour but de:
 - rencontrer et partager des idées avec d'autres familles
 - aborder différents sujets comme les accidents domestiques et ceux mentionnés ci-dessus
 - ou tout simplement de peser et de mesurer l'enfant.

Dans les situations où nous ne pouvons donner ces informations, nous recommandons à la personne de s'adresser à un autre membre du CMS, à son médecin ou pédiatre, ou à un autre spécialiste que nous connaissons.

Accompagnement

Dans certaines situations, les soins techniques et l'information ne sont pas suffisants, car souvent la personne traverse une étape difficile de son existence qui touche non seulement sa vie physique mais aussi sa vie psychologique et sociale. En partant du principe que la personne est responsable de sa santé, nous essayons de déterminer avec elle comment elle souhaite être aidée.

Cela peut être un accompagnement pour:

- exprimer ses différents sentiments
- utiliser ses propres ressources
- accepter sa maladie et ses conséquences
- trouver des moyens pour mieux faire face aux nouvelles limites (réorganisation des habitudes de vie, se fixer des nouveaux buts, renforcer les contacts avec l'entourage, etc.).

Parfois, c'est l'entourage qui peut également avoir besoin d'un soutien, par exemple:

- dans une famille dont la mère est soignée à domicile pour une maladie grave. Aider les uns et les autres à exprimer ce qu'ils vivent, à utiliser leurs ressources et à continuer à communiquer entre eux, peut permettre au climat familial de rester plus harmonieux et donc de faciliter les étapes ultérieures.
- auprès des jeunes familles confrontées à des difficultés comme celle d'un enfant qui pleure beaucoup, qui est très turbulent. Mais aussi, auprès des parents qui ont besoin d'un appui momentané plus important dans cette période souvent difficile d'apprentissage d'un rôle nouveau, d'une nouvelle organisation, de désirs parfois différents de la réalité, etc.

Au terme de notre article, nous espérons vous avoir fait vivre les multiples facettes de notre travail.

Alors... nous nous tenons à votre disposition au:

*Centre Médico-Social du Mont
Rte de lausanne 16 · 652 22 11*

*Isabelle Freudiger · Marguerite Gavin
Infirmières de santé publique*

paroisse du mont

Vie de la paroisse

35 catéchumènes terminent aux Rameaux. Pour cette grande volée, la paroisse organise un voyage à Naples du 4 au 11 avril. Ce sera l'occasion pour ces jeunes de vivre dans une maison chrétienne qui a une longue tradition de service auprès des plus pauvres. Magnifique château racheté par des chrétiens pleins de foi, situé face à la baie de Naples dans la localité de Portici. Ce sera l'occasion aussi de se préparer à la fête de clôture des catéchismes. Ce sera enfin la possibilité de se plonger dans une histoire qui remonte très haut. La visite de Pompéï et Herculanium marquera certainement ce voyage.

Dans ce même numéro, vous trouverez aussi le programme des "Amis des 4 Coins". Ces réunions sont ouvertes à tous. N'allez surtout pas croire que les aînés seuls y sont invités. Quelle joie pour eux de voir à telle ou telle occasion des jeunes visages du Mont.

Pour terminer ce billet, nous aimerions encore signaler l'important événement qui se profile à l'horizon, à savoir les 200 ans de notre église au début juillet 1997. Ceux d'entre vous qui auraient des documents concernant l'historique de notre temple pourraient-ils le signaler à notre secrétaire, Mme Marinette Moser. La paroisse serait heureuse d'en avoir connaissance ou copie.

*Guy Chautems
pasteur*

A tout âge les 4 Coins vous proposent

Rencontres des 4 Coins

Le mardi de 14 h. à 16 h.
Foyer de la grande salle du Petit-Mont

14 janvier

Variétés musicales. Sœur Edmée Delapierre est bien connue dans toute la Suisse romande pour son entrain et son talent.

4 février

Centre médico-social du Mont (CMS). Une information sur les prestations du Centre à disposition

"...si vous êtes confrontés à des difficultés liées à votre état de santé: maladie, accident, grossesse difficile, accouchement, convalescence, handicap, etc.

...ou si vous vous occupez de parents ou de proches malades".

3 mars

"Les quatre saisons". Paul-André Loup ancien jardinier de Saint-Loup a créé une vingtaine de montages audiovisuels remarquables présentés dans des centaines de groupes de Suisse romande.

7 avril

Voyage dans l'imaginaire. Robert Martin un des conteurs du MDA. Avec lui et l'un de ses compagnons vous retrouverez la saveur d'un art ancien.

5 mai

Visite de Mifroma à Ursy (Fribourg) La plus grande cave à fromage de Suisse. Arrivée à 13 h. 30

9 septembre

Course des 4 Coins dans une des belles régions de Suisse (ou d'outre Jura !).

6 octobre

"Quel que soit le terrain il est mon berger !" Edmée Cottier, Otage des trouppes de Jonas Sawimbi en Angola, elle parcourut à pied 1500 km. de brousse.

3 novembre

Saint-Triphon. André Burion paroissien de la Cathédrale et poète a réalisé un remarquable montage audiovisuel sur ce site unique de Suisse romande qu'est Saint-Triphon.

15 décembre

Repas de Noël dès 12h.

Les rencontres sont ouvertes à tous les âges. Les aînés seront heureux de voir des personnes plus jeunes les rejoindre. Renseignements auprès de Mme Chamot, présidente, rue du Village 8, 1052 Le Mont, tél. 652 04 24. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire sauf pour les courses du 5 mai et du 2 septembre.

à savoir

Boucherie du Grand-Mont

La boucherie sera fermée durant les relâches scolaires, soit du lundi 17 février au samedi 22 février 1992.

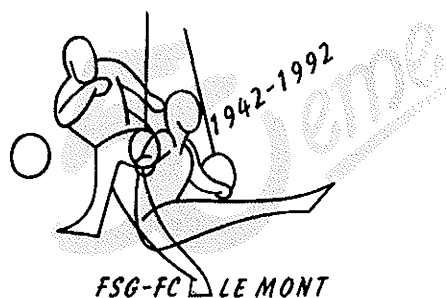
Le marché du Mont

Il a lieu tous les jeudi de 15 h. à 18 h. à l'exception des vacances scolaires.

Vous y trouverez, dans une ambiance chaleureuse, des maraîchers, un charcutier, un marchand de fromage et un de comestible.

Allez-y nombreux !

nos sociétés



A vos agendas !!

19 - 20 - 24 - 26 - 27 juin:

Revue du 50^{ème} avec Nono et Bouillon.

3 - 4 juillet:

François Silvant à la Grande salle. Grande fête dans la rue avec 10 caissons ouverts au Petit-Mont.

4 juillet:

Gala national de gymnastique à la Salle de gym.
Grand match de football au Châtaignier.

5 juillet:

Dîner officiel du 50^{ème} au Châtaignier.

Le comité d'organisation

Cross-country au Châtaignier



Samedi 15 février 1992, le Footing-club Lausanne organise, sous l'égide de L'ACVA, un grand cross populaire. Cette épreuve, ouverte à tous, des écoliers aux vétérans, populaires ou élites, servira de cadre aux championnats vaudois.

Le premier départ, pour les écoliers, est fixé à 13 h.

A 16 h. 15, départ de la catégorie élite avec la participation des meilleurs romands et de quelques étrangers de valeur.

Tous les montaignes et montaignes sont invités à participer ou encourager les coureurs. La cantine sera ouverte. La manifestation a lieu par tous les temps.

Renseignements:

Bruno Langhi, Lutry, tél. 32 29 91 (dès 18h.), ou pour obtenir une circulaire: Maison Nike, tél. 869.90.71.

F.C.L.

de nos lecteurs

Les Quatre-coins du Mont à Grindelwald

C'est sur la classique placette de la cave à fromage que le rendez-vous est fixé. Un ami manque à l'appel, lui, l'initiateur de cette réunion des Aînés voici déjà dix ans. Je tairais son nom, mais chacun de nous le considère comme présent, son épouse a eu le courage de nous accompagner. Mais une surprise de taille nous attend: notre Pasteur, installé l'avant-veille dans notre paroisse, nous honore de sa présence et de celle de sa chère épouse; nous ressentons immédiatement un réconfort. A 7 h. 30, l'autocar Crotta se présente; nous nous y "enfourmons", prenant chacun place à sa convenance, et nous voilà sous la res-

ponsabilité d'un chauffeur expert ès conduite, la preuve en sera donnée plus tard. C'est parti, direction autoroute de Berne; le lac Léman se perd un peu dans la brume de ce 3 septembre 1991; la rive savoyarde est à peine distincte. Mais bien vite nous tournons le dos à ce paysage du Lavaux, à ces vignes que l'on devine chargées de grappes qui se dorment au dernier soleil d'été, et c'est l'entrée dans la verte Gruyère, sans omettre auparavant de saluer le clocher de Châtel-St-Denis et les gorges que forme ce paysage familier. Cette verte Gruyère doit son renom à sa verdure, alimentée par d'innombrables sources et une riche terre arable; leçon apprise par les dires d'amis voisins dans le car. Pour eux, c'est un plaisir de saluer ici et là "leur" clocher. Les pâturages sont presque tous vierges de troupeaux, ces derniers occupant encore les alpages; durant ce temps, la laine se garnit d'herbe succulente qui sera leurs délices avant la rentrée définitive à l'alpage. Le Moléson - planté sur sa base imposante - nous salue au passage. Le ciel s'éclaircit et la petite mer de brouillard se dissipe; c'est un clair soleil qui nous accueille à notre première halte. Café et croissants dorés nous attendent; c'est un ah! d'admiration à la vue de ces deux doubles croissants. Nous sommes à Guin, canton de Fribourg, partie alémanique, dans ce restaurant de la Gare, dans une salle décorée comme pour un jour de fête; murs et plafond se confondent et se perdent sous une avalanche de guirlandes, de feuilles de vigne, de grappes: déjà un petit air de vendanges! Il est 8 h.45, après cette pose de 35 bonnes minutes.

Nous empruntons le chemin des écoliers en passant par Schwarzenbourg (Berne). Je signale que feu maman Collet était originaire de ce typique petit village bernois; nous le traversons, non sans admirer les vieilles pierres et les cascades de fleurs, et voici Thoune, ou du moins ce que l'on peut en voir depuis notre "cage" vitrée. A l'origine, cette ville s'était établie sur un îlot de l'Aar, mais peu à peu a gagné sur les rives du lac de Thoune. Site admirable et vue sur les cimes neigeuses des Alpes bernoises. Il est 10 h.30. Ecarquillement des yeux devant ce panorama de montagnes et de lac. Toute une faune aquatique est là, prenant ses ébats, du cygne au grèbe huppé, du traditionnel colvert au morillon ou autres canards; pirouettes, courses folles au ras de l'eau ou lissage des plumes sur le beau gazon. Puis c'est Oberhofen, grande banlieue de Thoune: tout croule sous les fleurs d'une façon magique. Voici la pyramide du Niesen

qui n'est guère plus de dix fois l'an pour toute une journée décoiffé de son chapeau de nuages, selon les précieux renseignements de notre chauffeur.

Nous quittons alors le bord du lac pour nous enfoncer dans un sous-bois par une petite route étroite, si bien que par deux fois notre chauffeur s'est trouvé "embarrassé" par un véhicule large, roulant plus vite que la normale, d'où grincements de freins; sur ma droite, je sens venir me frôler un petit précipice. Mais nous voici à Beatenbuch où une succession de tunnels nous plongent dans le noir. C'est de là, à proximité, que part le funiculaire de Beatenberg. Interlaken s'approche de nous avec le lac de Brienz qui surgit dans toute sa splendeur, image calquée sur celle de son voisin le lac de Thoune. Une traverse nous conduit à Grindelwald, but de notre course: le voici! l'on en aurait le souffle coupé; site inoubliable, bijou dans un écrin de verdure et de fleurs, l'on se croirait dans un amphithéâtre. Nommé le "village des glaciers", car c'est la seule station d'altitude de la région de la Jungfrau accessible en auto, et attirant un nombre considérable de touristes, 6'000 par jour en pleine saison pour une population de 4'000 habitants; précieux renseignements dus à notre hôtesse, au restaurant de la Croix et de la Poste, certainement un relais à l'époque des diligences. Restaurant où nous dînons d'un repas plantureux et finement préparé, au goût de nous tous, dessert bien bernois, le tout servi prestement et avec beaucoup d'égards. Il faut soigner son étiquette! En tout point, c'est parfait! Madame Chamot (pour ne point la nommer) fait la mise en train par la Présence divine en lisant quelques versets de la Bible et demande une minute de silence en hommage à notre ami. Il est 12 h.30. Ambiance détendue et sympathique. Après le café d'usage, quelques curieux hasardent un regard sur le balcon pour y découvrir la face nord de l'Eiger, face redoutable, sous notre nez. Le beau temps se maintenant difficilement pour la journée, à 4'000 mètres, c'est souvent le blocage tout là-haut, aussi les Grindelwaldiens ne font pas cette face, il n'y a que les touristes téméraires qui risquent le tout pour le tout. Notre départ est fixé à 15 h.45, il nous reste donc un confortable battement pour nous orienter. Et nous voilà, chacun à sa guise, déambulant dans la longue rue principale, tout à fait dans l'ambiance d'une capitale alpine; animation bigarrée où le Japon domine même l'écriture dans les hôtels et les magasins. La physionomie du village - qui a brûlé en 1892 - est marquée par les constructions touris-

tiques. Mais à côté de celà, bourgade d'un charme agreste, prairies parsemées d'arbres fruitiers, d'arbres aux diverses essences, entre autres l'ébène. Coquettes habitations fleuries jusqu'au toit, cernées d'une grandiose barrière où les alpages sont partout présents. Tout en cheminant, un œil ici, un œil là, nous voici devant l'église réformée Ste-Marie, construite en 1793, avec sa tour de 1875 et l'extrémité de la nef; l'orgue de 1839 peint et le presbytère de 1785 près de l'église, avec son musée régional, valent la peine de les dénicher en sortie de bourgade. Pour se recueillir, nous avons trouvé l'endroit idéal. C'est ce qu'on fait les plus alertes pour marcher.

Notre autocar nous attend à l'heure dite. Nous empruntons alors la rive opposée à celle suivie le matin et c'est un parcours le long de la Lütschine, rivière venant toute naissante des ruisseaux de la "Montagne noire", pour s'en aller se jeter dans les bras du lac de Brienz. Fougueuse, jouant à sautecaillois, changeant ses couleurs selon son environnement, elle fait les délices de nos yeux fixés sur cette merveille de la nature. Puis voici Spiez, le Niesen qui apparaît sur notre gauche, bien planté là avec son traditionnel "bonnet". Route vers Berne évitée, autoroute oblige. L'Oberland bernois défile avec toutes ses beautés. Un troupeau de moutons m'accroche l'œil, ils sont noirs; je revois mes moutons d'enfance (les moutons du Maine à nez bleu, à la robe de laine beige clair). Les conversations vont bon train, comme un essaim d'abeilles suit sa reine pour essaimer!

Morat est désigné pour une petite halte, histoire de se dégourdir les jambes, flâner sous les arcades ou se rafraîchir à la terrasse de son choix. Le ravissement continue, fleurs, fontaines qui glougloutent, vieilles maisons, remparts, le château est maître en ces lieux. Tout pour nous séduire! Il est 17 h.15. A l'ombre cette fois-ci, notre autocar attend et nous reprend à 18 h.15. La pyramide rappelant Charles le Téméraire, le Bourguignon insatiable est au bord de notre route. Quittons le canton de Fribourg; voici le canton de Vaud, avec sa rivière la Broye, et ses plantations de maïs, de tabac. Les moissons sont rentrées, l'immense plaine paraît comme un désert brûlé par le soleil. C'est maintenant Lucens et son château qui domine sur son éperon, puis Moudon qui fut longtemps la capitale du pays savoyard. Vient le Chalet-à-Gobet avec le refuge de la SVPA à Ste-Catherine, le chalet Boverat, la Marjolatte, nous sommes au Mont. Petit arrêt pour les dames des Buchilles et de

Fontaney. Au Grand-Mont, Longeraie presque au complet descend. Mais le solde descendra au point de départ.

Une dernière poignée de main. Tous enchantés ! Notre Pasteur et sa tendre compagne ont eu tout le loisir et le temps de faire connaissance... et c'est bien ce qu'ils ont fait tout au long de la journée, ce qui nous a encore plus réjoui; nous avons été comblés.

A la prochaine fois! si...

Votre Edith Collet

En ajout, la présence de Madame Blanc nous a émus par son courage.

Mon bricoleur...

*Il faut le voir à son établi !
L'œil brillant, observateur,
L'air décidé et réjoui;
Je veux parler de mon bricoleur...*

*Il n'est pourtant pas ébéniste,
Pas même un charpentier;
Mais il a des dons d'artiste,
On ne peut que s'en extasier.*

*Ce n'est pas un manuel;
Il a reçu un don de Dieu
Qui lui est venu, c'est naturel,
Tout droit tombé des Cieux.*

*Bois tendre de nos fruitiers,
Ou piquant acacia
Ne sont pour lui que jouets,
Qu'adroitement il façonnera.*

*Du sauvage merisier
Au bois soumis de la Verne,
Il en fait des chandeliers,
A croire sortis du riche ébène.*

*Qu'ils soient nobles ou épineux,
La forêt entière chante;
Du résistant bois de feu,
C'est la valse tournante.*

*Je le regarde d'un œil admiratif !
Sa main sûre dirige,
Avec amour, ajuste le noyer captif,
Et les petits copeaux voltigent...*

*Châtaignier d'ici ou d'ailleurs,
Peuplier ou bouleau, dansez !
Sous la main du bricoleur,
Selon sa fantaisie, vous revivrez...*

*La petite bricolette fait son chemin,
Docile, tout en ronronnant;
Il en sortira, c'est certain,
Le bougeoir du petit artisan.*

*Et c'est l'apothéose finale,
Polissage à la cire d'abeille;
Finie, la ronde infernale,
On peut contempler une merveille...*

Edith Collet

Dictons de mars

- Mars pluvieux, an disetteux.
Mars au soleil, an plein de miel.
- Mars sec et chaud remplit caves et tonneaux.
- S'il pleut à la St Victorien (23 mars) ton grenier sera plein de foin.
- A la St Benjamin (31 mars) le mauvais temps prend fin.
- Brûme qui fuit au matin, beau temps certain.
- Mars sec, mai mouillé.

Sophie Culand

Pensée du mois

- L'uniformité, c'est la mort. La diversité, c'est la vie.

Bakounine

Dictons d'avril

- Le vendredi Saint, sème giroflées. Elle doubleront dans l'année.
- Mois d'avril, mois de mai, vous parlent de l'année. Avril pluvieux, mais venteux font an fécond et bienheureux.
- Gelée à la St Fructueux (16 avril) le vigneron est malheureux.
- Avril remplit le baril et mai le cellier.
- Quand il pleut à Pâques, il pleut pendant 40 jours.
- Quand Saint-Marc (25 avril) n'est pas beau, pas de fruits à noyaux.

Sophie Culand

Pensée du mois

- Le sage doit rechercher le point de départ de tout désordre.

Où ? tout commence par le manque d'amour.

Mo-Tzu

Le saviez-vous

- Le haricot est un légume très ancien. On le connaissait déjà au Pérou, il y a plus de 7000 ans.
- La lentille était déjà connue vers 2500 avant Jésus Christ.
- Jusqu'au 17^{ème} siècle, l'asperge était utilisée en médecine.
- La pomme vient d'Afghanistan. Il y a dans le monde 6000 sortes de pommes. 2500 sortes en Europe. 330 répertoriées pour la vente en France.

Sophie Culand

Bon à savoir

- Pour rafraîchir une salade flétrie, plongez-la dans une eau froide vinaigrée et légèrement sucrée.
- Pour traiter une moquette neuve avec ménagement, se contenter de la nettoyer avec un balai en paille pendant quelques temps, avant d'y passer l'aspirateur.

Sophie Culand

En bref

- Certains changements ne sont pas toujours favorables.
- La critique est aisée pour celui qui ne sait faire mieux.
- Tous les Elus ne sont pas des Saints.
- Tous les animaux de basse-cour ne mangent pas que du grain.

Sophie Culand

prochain journal

Parution

Fin mars 1992.

Date limite du dépôt des articles

10 mars 1992

Rédacteur

M. Rémy Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 653 90 03
